

## FORMULAIRE DE DESISTEMENT

Je soussigné(e) «**\$NomLocataire**» «**\$PrenomLocataire**» INE : «**\$IneLocataire**»

Ayant obtenu une affectation à la résidence «**\$NomCiteResa**»

Située : «**\$AdresseCiteResa**»

Dans un logement de type «**\$TypeLgtResa**»

**Pour la période du «**\$DateDebutResa**» (date d'effet) au **\$DateFinResa****

Souhaite me désister et ne plus bénéficier du logement qui m'a été attribué pour la période indiquée ci-dessus. Ce logement pourra être attribué à un(e) autre étudiant(e). Je demande le remboursement de ma réservation sur le compte du RIB déposé sur , brique « CitéU » puis rubrique « RIB & PRELEVEMENT ».

Pour cela, je vérifie que mes coordonnées bancaires sont bien saisies et que mon relevé d'identité bancaire personnel faisant apparaître l'IBAN et le BIC (recto-verso si besoin) est bien enregistré dans l'espace numérique CitéU sur , rubrique « RIB & PRELEVEMENT ».

**.Raison du désistement (obligatoire si désistement après le 1<sup>er</sup> septembre) :**

Fait à : ..... le .....

Signature de l'étudiant

**Désistement signalé à la résidence avant la date d'effet indiquée sur la décision d'admission** : le montant de la réservation pourra être remboursé sans justificatif.

**Désistement signalé à la résidence après la date d'effet indiquée sur la décision d'admission** : **le montant de la réservation n'est pas remboursé**, sauf justification par des motifs sérieux qui seront soumis à l'appréciation de la direction générale du Crous (produire les justificatifs).

**Ce document est à renvoyer avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025 soit par mail :**  
**[accueil.hebergement-dijon@crous-bfc.fr](mailto:accueil.hebergement-dijon@crous-bfc.fr),**  
**soit à déposer directement à l'accueil du pôle hébergement : pavillon Bossuet 8 avenue**  
**Alain Savary 21000 DIJON.**

*Les données personnelles sont collectées dans le cadre du traitement du bail locatif dont la finalité est la constitution d'un dossier locatif pour l'attribution d'un logement. Elles sont conservées sur toute la durée du bail locatif actif et jusqu'à l'expiration des délais légaux applicables. Pour toute question sur le traitement des données, le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse figurant sur le site internet du CROUS dans la rubrique « Contacts ».*